

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET ANNEXE  
MISSION MINISTÉRIELLE  
PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2021



PROGRAMME 623

---

**ÉDITION ET DIFFUSION**

MINISTRE CONCERNÉ : JEAN CASTEX, PREMIER MINISTRE

## PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES

### Anne DUCLOS-GRISIER

*Directrice de l'information légale et administrative*

Responsable du programme n° 623 : Édition et diffusion

Le programme 623 « Édition et diffusion » regroupe l'ensemble des activités dites « métiers » de la direction de l'information légale et administrative (DILA) ainsi que l'ensemble des projets informatiques et des investissements. Ce programme comprend les deux actions suivantes :

- diffusion légale ;
- information administrative, édition publique et promotion.

Les crédits du programme 623 s'élèvent à 45 M€ en 2021, en baisse de 1,8 M€ par rapport à 2020.

Dans le cadre de son plan stratégique DILA 2021, la DILA s'attachera en 2021 à poursuivre la modernisation de ses activités numériques afin d'améliorer le service rendu aux usagers. Pour cela, elle s'appuiera sur le schéma directeur des systèmes d'information de la DILA finalisé en mai 2020 qui formalise la stratégie en la matière pour cinq ans. Les investissements visant à renforcer la robustesse et la résilience des systèmes informatiques ont permis à la DILA durant la crise COVID-19 d'assurer la continuité de ses missions de service public notamment avec la publication du *Journal officiel* entièrement réalisé en télétravail et la continuité des services offerts par les sites « Legifrance.gouv.fr », « service-public.fr » et « vie-publique.fr » qui ont connu un accroissement de fréquentation très important.

La DILA poursuit la fiabilisation et la sécurisation de la chaîne de production du Journal officiel. Les investissements 2021 vont se concentrer sur la mise à niveau des outils SOLON (Système d'organisation en ligne des opérations normatives) et STILA (Solution de traitement de l'information légale et administrative) qui permettra de mettre à jour les socles techniques, améliorer les performances et l'ergonomie..

En matière de transparence économique et financière, la DILA est chargée d'assurer la publication des annonces légales obligatoires (BALO), civiles et commerciales (BODACC) et des marchés publics (BOAMP). Principales ressources financières du budget annexe, ces activités font l'objet d'évolutions légales, réglementaires et aussi tarifaires nécessitant des développements réguliers.

Des investissements sont également programmés en 2021 pour assurer les évolutions continues et itératives du site « service-public.fr » dont les objectifs principaux sont de personnaliser et de simplifier l'accès à l'information administrative d'une part et de développer la relation usager/administration d'autre part. Le dispositif de renseignement administratif en ligne est complété par le service téléphonique (service « Allô service public 3939 »). Cette offre multicanale s'articule dans un processus intégré qui vise à répondre aux demandes de l'ensemble des usagers y compris les publics les plus précaires, ayant des difficultés avec les outils numériques ou avec le langage administratif.

Afin d'atteindre ses objectifs, la DILA développe de nouvelles méthodologies en interaction étroite avec ses publics. Ainsi le « Lab Service Public » a pour ambition de coconstruire les services numériques de demain avec les utilisateurs.

Partie intégrante de l'administration numérique, la DILA s'associe à d'autres entités publiques et privées, dans la recherche de solutions communes. Cela passe par la mise en place de partenariats entre administrations et opérateurs, dont la direction interministérielle du numérique (DINUM) avec laquelle elle prépare la transformation de la plateforme d'échange et de confiance – PEC – (qui véhicule les données de près d'une trentaine de démarches initiées par l'utilisateur depuis le site « service-public.fr », dont les demandes d'actes d'état civil, de changement de coordonnées, d'inscription sur les listes électorales...) actuellement opérée par la DILA en un nouveau HUB d'échange mutualisé au niveau interministériel opéré par la DINUM chargée du projet de refonte.

L'imprimerie de la DILA est, depuis l'arrêt de l'impression du *Journal officiel* le 1<sup>er</sup> janvier 2016, une imprimerie de type labeur. Pour améliorer la qualité de ses productions, étendre son offre de services tout en réduisant ses coûts de fonctionnement, elle poursuit ses investissements avec notamment l'acquisition pour 2021 d'une nouvelle encarteuse pour augmenter les rendements en lien avec la baisse d'effectifs.

La production éditoriale en compte propre ou pour les autres administrations est désormais diffusée sur le site « vie-publique.fr » rénové. Ce site a pour ambition d'éclairer le débat public et les politiques publiques et de toucher un public plus large qu'avant sa rénovation allant du lycéen à l'expert. La définition d'une nouvelle stratégie éditoriale, articulée avec le numérique, est par ailleurs lancée pour les publications papier sous la marque de *La documentation française*.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF 1

#### Optimiser la production et la diffusion des données

INDICATEUR 1.1

Contribution au développement de l'accès à la commande publique

INDICATEUR 1.2

Optimiser et sécuriser la production du Journal officiel (JO)

INDICATEUR 1.3

Développer l'édition numérique

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF

#### 1 – Optimiser la production et la diffusion des données

##### Indicateur 1.1 : « Contribution au développement de l'accès à la commande publique »

La DILA poursuit les améliorations de son site internet « BOAMP.fr » afin de contribuer à un meilleur accès à la commande publique pour tous les types d'entreprises. L'indicateur permet de mesurer cette contribution de la DILA en évaluant la fréquentation du site, le nombre de comptes ouverts par les entreprises et le nombre d'alertes envoyées.

##### Indicateur 1.2 : « Optimiser et sécuriser la production du *Journal officiel* (JO) »

La plate-forme de production du système de traitement de l'information légale et administrative (STILA) est l'outil utilisé pour les publications de l'information régaliennne et économique.

STILA est une application de saisie et de traitement des textes destinés à être publiés au *Journal officiel*. Elle comprend des contrôles automatiques pour vérifier la conformité de l'écriture et de la présentation des contenus. Différents travaux ont permis d'aboutir à une meilleure continuité dans la chaîne régaliennne allant de SOLON à Légifrance.

Dans le souci d'améliorer la qualité des textes en amont en vue de leur publication, une charte ortho-typographique est disponible à l'attention des ministères ; de la même manière, le guide de légistique (3e édition) mis à jour par le service de la légistique et la qualité du droit du secrétariat général du Gouvernement est accessible gratuitement sur Légifrance afin d'accompagner les rédacteurs de textes. De plus, les notions de qualité et de maîtrise des risques ont été placées au cœur des processus de publication de la DILA.

En 2019, une salle de secours pour la rédaction du *Journal officiel* a été installée sur le site de Ségur. En 2020, dans le cadre de la crise sanitaire, la DILA s'est mise en capacité de produire le *Journal officiel* avec des agents travaillant tous à domicile.

Pour favoriser l'accès aux données (le *Journal officiel* étant totalement numérique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016), l'intégralité des textes est accessible sur le site « Legifrance.gouv.fr ». Ce site propose, outre le téléchargement du *Journal officiel* électronique authentifié et de l'accès unitaire aux textes qui le composent, l'abonnement à un sommaire interactif, transmis par mail à chaque parution avec l'ensemble des références des textes de la parution du JO du jour.

##### Indicateur 1.4 : « Développer l'édition numérique »

Une des orientations du plan stratégique de la DILA consiste à renforcer l'offre éditoriale numérique. L'objectif est de proposer des services nouveaux conformes aux usages actuels et une offre numérique éditoriale de qualité recentrée sur les politiques publiques. Cette orientation s'est concrétisée par la mise en ligne en octobre 2019 du site « vie-publique.fr » modernisé qui prend sa place dans le triptyque de l'offre internet de la DILA, auprès des sites « service-public.fr » et « legifrance.gouv.fr ».

Le nouveau site « vie-publique.fr » est issu de la fusion de l'ancien site « vie-publique.fr » et du site « ladocumentationfrancaise.fr » qui n'existe donc plus.

Le site modernisé fournit des contenus dans des formats variés (fiches, infographies, podcasts, ...) sur les politiques publiques, l'actualité de la vie publique en France, en Europe et à l'international, dans la mesure où celle-ci éclaire le débat public national. Ce nouveau site a pour ambition de donner, notamment aux plus jeunes, les clés pour comprendre les grands débats qui animent la société et les actions de l'État.

**INDICATEUR****1.1 – Contribution au développement de l'accès à la commande publique**

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2021 Prévision	2023 Cible
Nombre total de visites sur le site « BOAMP.fr »	visites	3 219 901	3 180 777	3 200 000	2 900 000	3 000 000	3 200 000
Comptes ouverts sur le site BOAMP	Nb	185 515	202 514	220 000	218 000	235 000	250 000
Abonnements aux alertes des marchés publics	Nb	110 717	122 544	114 000	115 000	130 000	138 000

**Précisions méthodologiques**

Source des données : la mesure des trois sous-indicateurs est effectuée automatiquement par l'application de gestion du site.

Mode de calcul : Il s'agit de données brutes.

Commentaires : cet indicateur répond à la recommandation de développer et de faciliter l'accès des entreprises à la commande publique. La DILA y contribue sur son site BOAMP, l'un des principaux sites publics d'annonces légales, en offrant progressivement de nouvelles fonctionnalités aux entreprises candidates. La DILA s'emploie à donner plus de visibilité aux appels d'offres publics.

Cet indicateur composite permet d'avoir une meilleure mesure du trafic sur le site et de ses services.

**JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE**

Depuis 2017, le nombre de visites reste globalement constant et semble se stabiliser autour de 3 millions de visites annuelles. La DILA met à jour en continu les formulaires proposés sur le site afin de prendre en compte au plus tôt tout changement de réglementation.

Les prévisions 2020, légèrement revues à la baisse, prennent en compte le ralentissement d'activité de la commande publique observée pendant la période de la crise sanitaire de la COVID-19. Cette période a été peu propice au lancement de nouveaux marchés et certaines entreprises fermées n'ont pas été en mesure de répondre aux offres de marchés. Une reprise semble s'amorcer post-confinement avec l'ensemble des actions engagées en faveur de la relance de l'économie française.

En ce sens, à partir de 2021, il est attendu que l'audience et l'utilisation des services proposés par le site repartent légèrement à la hausse. La sphère des acheteurs publics étant peu extensible, les cibles 2023 restent stables par rapport à 2022.

En parallèle de la relative stabilisation du nombre de visites, on note une augmentation depuis plusieurs années du nombre de comptes ouverts et des abonnements aux alertes. Depuis fin 2015, le site « BOAMP.fr » offre, en effet, plusieurs fonctionnalités aux annonceurs de marchés publics et aux entreprises candidates. La DILA facilite sur le site l'identification des entreprises de toutes tailles et propose notamment l'ouverture gratuite d'un compte afin de recevoir automatiquement des alertes paramétrables sur les appels d'offres déposés par les administrations et les collectivités publiques. Ce système permet aux entreprises de pouvoir candidater plus facilement. La hausse de l'utilisation de ces services devrait se confirmer en 2021, après l'échéance des élections municipales qui marquent usuellement une pause dans les marchés publics locaux.

En complément, afin de faciliter l'accès aux données des marchés publics en open data, la DILA prévoit de les rendre accessibles via une API (« *Application programming interface* » - interface de programmation). Cette fonctionnalité sera proposée après la migration technique du site actuel vers un nouvel hébergeur.

Par ailleurs, une étude de dématérialisation des avis de marché dans le cadre du plan de transformation numérique de la commande publique (PTNCP) avec l'AIFE et la DAJ est en cours. Le PTNCP consiste à développer de nouvelles solutions rendant l'accès aux marchés publics plus simple et plus efficace pour les entreprises en facilitant la standardisation des processus de candidature à travers la mise en place d'outils partagés à tous les acteurs du processus. Le plan d'actions est piloté par la direction des affaires juridiques de Bercy (DAJ). Il intègre cinq axes : le pilotage, la simplification, l'interopérabilité, la transparence et l'archivage. Ces travaux pourraient avoir un impact à terme sur l'indicateur mais il est encore difficile à estimer.

## INDICATEUR

### 1.2 – Optimiser et sécuriser la production du Journal officiel (JO)

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2021 Prévision	2023 Cible
Nombre de rectificatifs publiés au JO imputables à la DILA	Nb	19	9	18	15	10	10

#### Précisions méthodologiques

**Source des données** : le nombre de rectificatifs publiés au *Journal officiel* imputables à la DILA est recensé en interne par l'équipe de la rédaction du JO.

**Mode de calcul** : le nombre de rectificatifs publiés au *Journal officiel* imputables à la DILA fait l'objet d'un décompte manuel journalier au sein de la DILA.

**Commentaires** : les rectificatifs imputables à la DILA sont à mettre en relation avec le nombre total de textes publiés et au regard de l'urgence avec laquelle il faut les publier (du jour au lendemain, ce qui correspond au délai de rigueur). À noter qu'un rectificatif peut être « mixte », c'est-à-dire correspondre à plusieurs erreurs imputables à la DILA et aux ministères ; dans ce cas, ces erreurs sont également prises en compte. STILA est la plate-forme de production du système de l'information légale et administrative. Cet outil vise à améliorer l'accès au droit, notamment par la production sécurisée et la diffusion du JO Lois et décrets sur le site « legifrance.gouv.fr » dans les délais impartis.

#### JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Avec seulement neuf rectificatifs imputables à la DILA publiés au JO, le constat est très positif en 2019 (- 50 % par rapport à la réalisation 2018). Il résulte des nombreuses actions engagées dans le cadre de l'amélioration de la qualité et de la maîtrise des risques avec la mise en place de la sécurisation des procédures de publication des textes au *Journal officiel*. Le traitement unitaire des textes a été rendu plus fluide, la traçabilité des textes « sensibles » ou représentant une difficulté technique particulière (tableaux, listes à puces, images...) optimisée. Selon le principe d'amélioration continue, des procédures ont été formalisées pour la structuration des textes récurrents sur lesquels des difficultés de conversion de formats avaient été identifiées pour limiter les interventions et la manipulation de données au niveau de la rédaction avant leur publication.

La prévision 2020 actualisée prend en compte le risque d'une augmentation du nombre d'erreurs en raison des conditions de travail des agents pendant la période de confinement. En effet, tous les agents ont travaillé à domicile pendant cette période et les interactions entre les équipes ont parfois été moins fluides, et certains contrôles moins aisés.

L'objectif pour les trois prochaines années est de continuer à améliorer l'efficacité des contrôles, à réduire les interventions manuelles permettant ainsi de gagner en productivité et en qualité pour toujours mieux maîtriser le nombre de rectificatifs imputables à la DILA, et tendre vers le « zéro défaut » tout en garantissant les délais de publication.

A cet effet, jusqu'en 2022, des travaux majeurs vont être engagés sur l'amélioration technique et la sécurisation des outils de production « SOLON (*Système d'organisation en ligne des opérations normatives*) et STILA (*Solution de traitement de l'information légale et administrative*), outil interne de publication de la DILA » avec dans un premier temps des montées de version des briques techniques sous-jacentes et la mise en compatibilité avec les évolutions des suites bureautiques (Windows 10).

Par ailleurs, une attention particulière restera portée au niveau de l'équipe sur la qualité des recrutements, la formation, la mise à jour des procédures, l'harmonisation des pratiques et l'effectivité des contrôles de différents

niveaux (autocontrôle, contrôles mutuels, supervision, cellule de pilotage...). A partir de 2021 et jusqu'en 2023, des agents expérimentés vont partir en retraite ou en cessation d'activité volontaire anticipée (CAVA). L'objectif est de mettre en place les formations *ad hoc* pour que leurs successeurs puissent acquérir les compétences et les niveaux de performance attendus dans les meilleures conditions. Pour ces raisons et malgré toute la vigilance qui sera apportée, les prévisions mesurent le risque d'une légère augmentation des erreurs par rapport au résultat exceptionnel de 2019 mais moindre par rapport à la prévision de 2020.

Pour favoriser l'appropriation de ces actions qualité par les agents, les indicateurs internes de suivi de traitement (informations sur les intervenants, indicateurs sur la « sensibilité » des textes...) et le bilan qualité leur sont présentés au cours de réunions semestrielles.

## INDICATEUR

### 1.3 – Développer l'édition numérique

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2021 Prévision	2023 Cible
Nombre de visites sur le site « vie-publique.fr »	Nb	11 794 310	13 640 368	15 000 000	15 000 000	18 000 000	24 000 000

#### Précisions méthodologiques

Source des données : le nombre annuel des visites provient d'un outil statistique.

Mode de calcul : le nombre de visites est mesuré mensuellement et extrait d'une application statistique.

Commentaires : Le résultat 2018 ne concerne que le nombre de visites de l'ancien site "vie-publique.fr" et le résultat 2019 prend en plus en compte le nombre de visites de l'ancien site « ladocumentationfrancaise.fr » du fait que le site rénové « vie-publique.fr » est issu de la fusion de ces deux anciens sites.

## JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Le site rénové vie-publique.fr a été mis en ligne en octobre 2019. Ce site rénové est issu de la fusion des anciens sites vie-publique.fr et ladocumentationfrancaise.fr. Il constitue le troisième pilier des sites numériques majeurs de la DILA avec « legifrance.gouv.fr » et « service-public.fr ». Le site a pour vocation de donner les clés pour comprendre les grands débats qui animent la société, les politiques publiques et le fonctionnement de nos institutions. Son ambition est de toucher un public diversifié, allant du lycéen à l'expert. Pour cela, le site offre gratuitement des contenus avec différents niveaux d'expertise et de format pour permettre à chacun de trouver le niveau d'information sous la forme qui lui convient. En articulation avec les éditions papier, le site fournit des contenus adaptés aux nouveaux modes de lecture numériques.

Depuis son ouverture le site a connu une progression importante de son audience. L'actualité sur le sujet des élections municipales puis l'épidémie de Covid-19 ont eu un impact fort sur la hausse de la fréquentation du site sur les six premiers mois de l'année 2020. L'objectif de 15 millions de visites devrait ainsi être atteint en 2020.

La progression envisagée de 20 % de la fréquentation pour les années 2021 et 2022 et la détermination de la cible 2023, reposent sur un ensemble d'actions mises en œuvre au sein d'un plan spécifique de développement de l'audience.

Dans le cadre de ce plan, les axes suivants seront travaillés :

- le référencement naturel sera amélioré grâce à des actions techniques et sémantiques ;
- des évolutions ergonomiques seront mises en œuvre sur la base d'enquêtes quantitatives et qualitatives réalisées auprès de panels d'internautes ;
- les contenus éditoriaux seront également interrogés et réajustés en fonction d'enquêtes ;
- les réseaux sociaux et les lettres d'actualité seront adaptés à l'attente tant des publics captifs que de ceux à conquérir ;
- une politique soutenue de partenariats institutionnels et éditoriaux sera mise en place ;
- un plan de communication et de promotion accompagnera l'ensemble des évolutions ;
- de nouveaux services seront envisagés et testés sous forme de POC (« Proof of concept » - prototypes) sur la base des retours usagers.



Parallèlement, le travail sur les contenus proposés sera poursuivi notamment avec :

- le développement de nouveaux produits et formats, particulièrement des produits multimédias ;
- une augmentation du nombre de publications mensuelles.

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS

## 2021 / PRÉSENTATION SELON L'ARTICLE 18-II DE LA LOLF

Section / Nature de dépense	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2020	Demandées pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021	Ouverts en LFI pour 2020	Demandés pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021
Section des opérations courantes	38 173 000	34 173 000		33 530 000	29 530 000	
Achats et services extérieurs	38 123 000	34 123 000		33 480 000	29 480 000	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2						
Subventions, transferts et interventions	50 000	50 000		50 000	50 000	
Autres charges de gestion courante						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Section des opérations en capital	13 267 000	15 267 000		13 205 000	15 417 000	
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations	13 267 000	15 267 000		13 205 000	15 417 000	
<b>Total</b>	<b>51 440 000</b>	<b>49 440 000</b>		<b>46 735 000</b>	<b>44 947 000</b>	

## 2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET SECTION

Action / Section	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2020	Demandées pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021	Ouverts en LFI pour 2020	Demandés pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021
<b>01 – Diffusion légale</b>	<b>6 000 000</b>	<b>5 050 000</b>		<b>6 000 000</b>	<b>5 050 000</b>	
Section des opérations courantes	6 000 000	5 050 000		6 000 000	5 050 000	
Section des opérations en capital						
<b>02 – Information administrative, édition publique et promotion</b>	<b>45 440 000</b>	<b>44 390 000</b>		<b>40 735 000</b>	<b>39 897 000</b>	
Section des opérations courantes	32 173 000	29 123 000		27 530 000	24 480 000	
Section des opérations en capital	13 267 000	15 267 000		13 205 000	15 417 000	
<b>Total</b>	<b>51 440 000</b>	<b>49 440 000</b>		<b>46 735 000</b>	<b>44 947 000</b>	

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

### ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

## DÉPENSES PLURIANNUELLES

## ÉCHÉANCIER DES CRÉDITS DE PAIEMENT (HORS TITRE 2)

## ESTIMATION DES RESTES À PAYER AU 31/12/2020

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2019 (RAP 2019)	Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2019 y.c. travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019	AE (LFI + LFRs) 2020 + reports 2019 vers 2020 + prévision de FdC et AdP	CP (LFI + LFRs) 2020 + reports 2019 vers 2020 + prévision de FdC et AdP	Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020
24 307 665		52 453 403	46 735 000	29 012 665

## ÉCHÉANCIER DES CP À OUVRIR

AE	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP au-delà de 2023
Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020	CP demandés sur AE antérieures à 2021 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2022 sur AE antérieures à 2021	Estimation des CP 2023 sur AE antérieures à 2021	Estimation des CP au-delà de 2023 sur AE antérieures à 2021
29 012 665	20 453 348	7 717 144	742 173	100 000
AE nouvelles pour 2021 AE PLF AE FdC et AdP	CP demandés sur AE nouvelles en 2021 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2022 sur AE nouvelles en 2021	Estimation des CP 2023 sur AE nouvelles en 2021	Estimation des CP au-delà de 2023 sur AE nouvelles en 2021
49 440 000	24 493 652	14 100 002	5 962 000	4 884 346
<b>Totaux</b>	<b>44 947 000</b>	<b>21 817 146</b>	<b>6 704 173</b>	<b>4 984 346</b>

## CLÉS D'OUVERTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENT SUR AE 2021

CP 2021 demandés sur AE nouvelles en 2021 / AE 2021	CP 2022 sur AE nouvelles en 2021 / AE 2021	CP 2023 sur AE nouvelles en 2021 / AE 2021	CP au-delà de 2023 sur AE nouvelles en 2021 / AE 2021
50 %	29 %	12 %	10 %

Le programme 623 supporte l'essentiel des dépenses de fonctionnement courant et la totalité des investissements de la DILA.

En 2021, 50% des AE nouvelles devraient être couvertes par des paiements.

Par ailleurs, 46% des CP demandés en 2021 serviront à couvrir des AE antérieures à 2021.

Les dépenses qui seront engagées et payées dans l'année concernent principalement les achats de consommables pour l'imprimerie, les frais postaux, les frais de manutention et de stockage ou encore la rémunération des auteurs.

En fonctionnement, la majorité des engagements pluriannuels concernent le domaine informatique (hébergement, maintenance des réseaux et applications...).

Parmi les investissements, les CP 2021 sur engagements antérieurs à 2021 portent sur les projets d'envergure tels que la démarche d'inscription sur les listes électorales pour 1 737 000 €, le renforcement de l'infrastructure de stockage pour 750 000 € ou le renouvellement du dispositif de coupe CANON pour 200 000 €.

## JUSTIFICATION PAR ACTION

## ACTION

## 01 – Diffusion légale

Section / Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2020	Demandées pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021	Ouverts en LFI pour 2020	Demandés pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021
Section des opérations courantes	6 000 000	5 050 000		6 000 000	5 050 000	
Achats et services extérieurs	6 000 000	5 000 000		6 000 000	5 000 000	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2						
Subventions, transferts et interventions		50 000			50 000	
Autres charges de gestion courante						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Section des opérations en capital						
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations						
<b>Total</b>	<b>6 000 000</b>	<b>5 050 000</b>		<b>6 000 000</b>	<b>5 050 000</b>	

L'action 1 « Diffusion légale » du programme 623 recouvre principalement les crédits de fonctionnement liés à la gestion des annonces légales du Bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP) et du Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC). L'action 1 inclut également le financement du groupement d'intérêt public « plateforme de publicité légale des entreprises ».

En 2021, les crédits alloués à cette action s'élèvent à 5 050 000€ en AE et en CP, en baisse de 950 000 € par rapport à 2020.

### 1) Traitement des annonces légales

Cette activité concerne les dépenses de collecte, de recouvrement et de facturation des annonces légales.

La DILA propose un format d'échanges au standard XML afin de permettre aux acheteurs publics de saisir leurs avis de marchés publics. Ce format est mis à la disposition des concentrateurs d'annonces légales qui ont en charge le traitement des annonces destinées à être publiées. Liés à la DILA par un contrat d'utilisation du format XML pour l'envoi d'annonces de marchés publics, ces concentrateurs sont rétribués proportionnellement au chiffre d'affaires généré. En 2021, le montant de leur rémunération est estimé à 2 400 000 € en AE et en CP.

Dans le cadre de sa mission de garantie de la transparence de la vie économique et financière, la DILA assure via le site du bodacc.fr la publicité des actes enregistrés au RCS, de la création à la radiation de l'entreprise (ventes et cessions, procédures collectives, dépôt des comptes...) ainsi que les annonces civiles de rétablissement personnel et d'acceptation de succession à concurrence de l'actif net. Les opérations d'enregistrement de saisies, de contrôles spécifiques et de premier traitement des avis sont confiées, par des conventions, aux greffes des tribunaux de commerce et des tribunaux civils compétents. En 2021, le coût des travaux de collecte, de traitement, de facturation et de recouvrement des annonces légales du BODACC est estimé à 2 600 000 € en AE et en CP.

## 2) Participation de l'État au GIP PPLE

La DILA finance depuis 2014, en collaboration avec les greffiers des tribunaux de commerce et la presse, le groupement d'intérêt public « plateforme de publicité légale des entreprises » (PPLE) afin de mettre en œuvre un portail public donnant accès à l'ensemble des informations légales sur les sociétés, les entreprises commerciales et les fonds de commerce qui sont publiées et diffusées sur les sites internet [actulegales.fr](http://actulegales.fr), [infogreffe.fr](http://infogreffe.fr) et [bodacc.fr](http://bodacc.fr) (création, modification, cession, nombre d'établissements, publication des comptes, procédures collective...).

En 2021, la subvention versée par la DILA s'élève à 50 000 € en AE et en CP.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

### ACHATS ET SERVICES EXTÉRIEURS

#### ACTION

#### 02 – Information administrative, édition publique et promotion

Section / Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2020	Demandées pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021	Ouverts en LFI pour 2020	Demandés pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021
Section des opérations courantes	32 173 000	29 123 000		27 530 000	24 480 000	
Achats et services extérieurs	32 123 000	29 123 000		27 480 000	24 480 000	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2						
Subventions, transferts et interventions	50 000			50 000		
Autres charges de gestion courante						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Section des opérations en capital	13 267 000	15 267 000		13 205 000	15 417 000	
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations	13 267 000	15 267 000		13 205 000	15 417 000	
<b>Total</b>	<b>45 440 000</b>	<b>44 390 000</b>		<b>40 735 000</b>	<b>39 897 000</b>	

L'action 2 « Information administrative, édition publique et promotion » du programme 623 concentre les crédits nécessaires à la mise en œuvre de l'ensemble des activités liées aux dépenses dites de production (à savoir, les activités informatiques, de renseignement administratif multicanal, les productions éditoriales, les activités de gestion des ventes, de promotion et les activités liées à l'imprimerie). Elle regroupe également les crédits relatifs aux activités de support de production de la DILA.

#### Les opérations courantes

Le montant total des crédits de fonctionnement programmés en 2021 sur l'action 2 est de 29 123 000 € en AE et de 24 480 000 € en CP. Il est en baisse de 3 M€ par rapport à 2020.

Ces dépenses se répartissent en deux briques budgétaires : les coûts de production, dont les dépenses concourent directement aux activités de la DILA, et les coûts hors production, qui portent sur les dépenses de soutien.

Les **coûts de production**, estimées à 14 073 000€ en AE et 12 260 000€ en CP, regroupent les activités suivantes :

#### 1) Applications métiers :

Les crédits rattachés aux applications métiers s'élèvent en 2021 à 7 813 000 € en AE et 6 200 000 € en CP et portent sur la gestion des applications informatiques de la DILA assurée par les départements de la sous-direction des systèmes d'information (SDSI).

Les dépenses portent entre autres sur la gestion des sites internet (*legifrance.gouv.fr*, *service-public.fr* et *vie-publique.fr*), la maintenance des bases de données juridiques (BDJ) et de leur outil de gestion, la maintenance corrective et le support des applications qui concourent directement aux missions de la DILA telles que le système d'organisation en ligne des opérations normatives (SOLON), la solution de traitement de l'information légale et administrative (STILA – outil interne de la DILA de publication du *Journal officiel*) ou encore l'application BOAMPWeb pour la saisie directe sur *boamp.fr* des avis d'appel public à la concurrence.

#### 2) Impressions :

Les dépenses du secteur de l'imprimerie s'élèvent en 2021 à 3 000 000 € en AE et 2 800 000 en CP. Elles concernent les activités budgétaires suivantes :

- les achats de matières premières et fournitures à hauteur de 2 100 000 € en AE et en CP pour le fonctionnement de l'atelier d'impression, à savoir l'achat de papier, de plaques d'impression offset et de produits associés (encres, vernis, solvants...), et de pièces détachées ;
- la sous-traitance d'impression-finition estimée à 200 000 € en AE et en CP ;
- la maintenance du matériel de production et location pour 700 000 € en AE et 500 000 € en CP.

#### 3) Renseignements administratifs :

L'information des usagers du service public est, quant à elle, portée par deux activités budgétaires :

- le service de renseignement téléphonique programmé à hauteur de 400 000 € en AE et en CP afin de couvrir les dépenses de fonctionnement du service de renseignement administratif par téléphone du centre d'appel interministériel de Metz (3939) ;
- la gestion des courriels estimée en 2021 à 450 000 € en AE et en CP pour assurer le financement du service de renseignement des usagers par messagerie sur le site internet *service-public.fr* et le traitement des courriels y afférents.

#### 4) Traitement de l'information administrative :

Les crédits affectés à cette activité financent les dépenses liées aux publications éditées sous la marque *La Documentation française* et les contenus diffusés sur le site internet *vie-publique.fr*. Il s'agit principalement des droits d'auteur et de reproduction, et de la redevance annuelle versée, dans le cadre de la délégation de service public, au Centre intercommunal de gestion de la petite couronne (CIGPC). En 2021, les crédits consacrés à cette activité budgétaire sont fixés à 800 000 € en AE et en CP.

#### 5) Promotion et activités commerciales :

Cette activité budgétaire couvre notamment le financement de la diffusion d'ouvrages, la gestion externalisée des abonnements, et les actions promotionnelles et campagnes publicitaires de la DILA ainsi que les activités commerciales. La prévision des crédits pour l'année 2021 s'élève à 600 000 € en AE et en CP.



6) Distribution et transports sur ventes :

Les dépenses rattachées à la gestion des stocks, transport et gestion des ventes ainsi que les frais postaux sur vente sont estimées en 2021 à 490 000 € en AE et en CP. Il s'agit de dépenses externalisées de stockage et de distribution d'ouvrages réalisés par le département de l'imprimerie.

7) Études générales et audits et autres activités transverses :

Les crédits budgétés pour les études générales et audits se chiffrent à 500 000 € en AE et en CP. Ils portent sur des études et audits liés aux activités métiers, en particulier, des études informatiques. Les dépenses liées aux activités transverses sont, quant à elles, estimées à 20 000 € en AE et en CP.

Les **coûts hors production** se chiffrent à 15 050 000 € en AE et 12 220 000 € en CP et portent sur les activités ou regroupement d'activités suivantes :

1) Services bureautiques :

Les dépenses destinées aux services bureautiques s'élèvent en 2021 à 1 850 000 € en AE et 1 750 000 € en CP et comprennent les activités suivantes :

- les postes de travail, estimés à 1 600 000 € en AE et 1 500 000 € en CP, portent notamment sur les services bureautiques mis à disposition des utilisateurs, à savoir le matériel (équipement fixe, portable...), logiciels (suite bureautique, messagerie...), les solutions de stockage partagé (serveurs bureautiques) et de sauvegarde associée ;
- les solutions d'impression, services d'impression individuels ou partagés mis à disposition des utilisateurs, sont prévus à hauteur de 150 000 € en AE et en CP ;
- les télécommunications individuelles, à savoir la téléphonie fixe, mobile, audiovisuelle sous forme matérielle, d'abonnement ou de facturation individuelle, pour un montant de 100 000 € en AE et en CP.

2) Services d'infrastructures informatiques :

Les crédits alloués en 2021 pour ce poste de dépenses s'établissent à 10 150 000 € en AE et 7 890 000 € en CP et se décomposent comme suit :

- 1 000 000 € en AE et 340 000 € en CP pour l'hébergement nu qui couvre notamment les prestations d'hébergement du data center de la DILA sur les sites de Nogent-sur-Marne et Rosny-sous-Bois, conformément à la convention signée avec la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN) ;
- 7 800 000 € en AE et 6 400 000 € en CP pour l'hébergement applicatif. Il s'agit des dépenses d'hébergement des sites internet et des applications de la DILA ;
- 850 000 € en AE et 650 000 € en CP pour les services de transport de données qui portent essentiellement sur la location et la maintenance des réseaux ;
- 500 000 € en AE et en CP les services de sécurité (cartes agents, certificats serveurs, sécurisation et filtrage des flux...).

3) Services applicatifs :

L'enveloppe 2021 consacrée au financement des services applicatifs est fixée à hauteur de 2 700 000 € en AE et 2 280 000 € en CP et se déclinent par domaine (pilottage, RH, finances, juridique...). Les principales dépenses concernent :

- le domaine échange, qui regroupe les dépenses relatives au système de transmission des démarches depuis service-public.fr vers les administrations et collectivités qui doivent les traiter, pour un montant estimé à 1 900 000 € en AE et 1 700 000 € en CP avec en particulier la gestion applicative et la maintenance du SIAN

- (système d'information de l'administration numérique) PEC (Plateforme d'échange et de confiance) et hors PEC ;
- le domaine ressources humaines dont le montant est évalué à 600 000 € en AE et 350 000 € en CP pour la maintenance de l'application de paie et le financement du Système d'information des ressources humaines (SIRH), dont les prestations sont réalisées en infogérance ;
  - le domaine finances dont la dotation prévue s'élève à 110 000 € en AE et en CP pour couvrir notamment la maintenance du progiciel de gestion intégrée (PGI) Oracle EBS – outil de gestion des recettes du budget annexe ;
  - le domaine moyens généraux est estimé à 60 000 € en AE et en CP et concerne la maintenance de l'outil de gestion des stocks ;
  - le domaine pilotage/contrôle pour 30 000 € en AE et 60 000 € en CP pour notamment la tierce maintenance applicative de l'outil Business Object (BO).

#### 4) Services mutualisés :

Les crédits dédiés aux services mutualisés sont programmés à hauteur de 350 000 € en AE et 300 000 € en CP et portent sur le financement des activités transverses non dédiées (Urbanisation, architecture, méthode et qualité, pilotage et gestion de portefeuille de projet, maintenance mutualisée, autres dépenses de fonctionnement courant).

### **Les opérations en capital**

La programmation des investissements vise à assurer la réussite des chantiers prioritaires du plan stratégique et notamment :

- sécuriser les processus de production et de diffusion du Journal officiel ;
- améliorer l'efficacité des processus (automatisation) dans un but d'amélioration des services rendus et dans un contexte de réduction des moyens humains ;
- répondre aux exigences réglementaires ;
- développer des projets d'innovation.

En matière de production régalienne :

La DILA poursuit les objectifs inscrits dans le plan stratégique pour améliorer et sécuriser l'accès au site Légifrance et à la norme juridique.

Le site modernisé « [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr) » fera l'objet d'évolutions continues afin d'intégrer dès 2021 de nouvelles fonctionnalités telles que la mise en place d'un compte utilisateur pour la gestion d'alertes personnalisées, des liens vers le site « [service-public.fr](http://service-public.fr) ». Ces évolutions sont chiffrées à 1 000 000 € en AE et en CP.

L'évolution des applications STILA (Solution de traitement de l'information légale et administrative) et SOLON (Système d'organisation en ligne des opérations normatives) est poursuivie dans le cadre des travaux de sécurisation de la chaîne de production du « Journal officiel » et de simplification des processus. Les évolutions sur STILA sont estimées à 900 000 € en AE et 600 000 € en CP et celles prévues sur SOLON se chiffrent à 100 000 € en AE et 1 300 000 € en CP.

S'agissant de SOLON, une étude de cadrage sera lancée en vue d'une refonte complète à plus long terme. A ce stade, le projet a été estimé à hauteur de 3 000 000 € en AE et 500 000 € en CP en 2021. Ce projet SOLON V3 vise à redéfinir l'ensemble du processus métier de la chaîne régalienne de l'acquisition des données (SOLON) à leur diffusion sur Légifrance avec un flux de données totalement intégré.

La modernisation des bases de données juridiques (BDJ) se poursuit et prévoit notamment une mise à niveau du socle technique ainsi que des travaux d'amélioration de l'ergonomie pour 800 000 € en AE et 950 000 € en CP.

Le système interministériel de gestion des amendements législatifs (SIGNALE – dont le prototype était dénommé ZAM pour “Zen amendements” au PAP pour 2020) est en fin de phase d’industrialisation ; des travaux de sécurisation des échanges de données sont engagés sur 2020 ; des évolutions seront ensuite proposées en 2021 pour 400 000 € en AE et 300 000 € en CP. Les différentes évolutions fonctionnelles et techniques visent à la simplification du parcours utilisateur et à la sécurisation des processus notamment d’acquisition des données auprès des assemblées.

Les autres projets programmés en 2021 se chiffrent à 820 000 € en AE et 970 000 € et portent notamment sur l’adaptation des formulaires du BOAMPweb, la montée de version CMS pour le site de dépôt des comptes ou encore la création d’un module e-JOAFE.

#### En matière d’administration numérique :

La DILA poursuit ses investissements pour assurer aux usagers un meilleur accès à l’information administrative. Les évolutions continues du site SP estimées à 1 300 000 € en AE et en CP portent notamment sur la simplification du parcours d’information afin de toucher de nouveaux publics actuellement éloignés du numérique. Une enveloppe de 150 000 € en AE est par ailleurs prévue pour proposer un chatbot (aide en ligne contextuelle) sur certains parcours usagers.

De nouvelles démarches et de nouveaux services seront développés sur le site « service-public.fr » (SP) pour une prévision de dépenses fixée à hauteur de 2 000 000 € en AE et en CP. Cette enveloppe intègre également la rénovation des démarches existantes afin de les mettre en conformité avec les critères de qualité édités par la direction interministérielle du numérique (DINUM).

La refonte complète de la démarche en ligne d’inscription sur les listes électorales (DILE) indispensable pour tenir la charge prévisionnelle des élections présidentielles, refonte initiée au deuxième semestre 2020, sera finalisée pour un montant de 1 737 000 € en CP.

Des évolutions sont prévues notamment pour générer les formulaires CERFA « guidés » pour faciliter leur saisie en ligne pour 300 000 € en AE et en CP.

L’évolution du système d’information de l’administration numérique (SIAN) est programmée pour 200 000 € en AE et en CP. Elle a pour objectif de rendre compatible ce SI avec le nouveau Hub d’échanges développé par la DINUM qui viendra remplacer la plateforme de service en ligne (PSL) actuellement connectée au SIAN.

Enfin, les travaux relatifs à la refonte de l’annuaire de service-public.fr se poursuivent pour 300 000 € en AE et 450 000 € en CP.

Par ailleurs, après l’ouverture du site internet rénové « vie-publique.fr » qui met à disposition des contenus web gratuits et multi-formats, des évolutions seront réalisées à hauteur de 500 000 € en AE et 300 000 € en CP à la suite des études qualitatives faites auprès des usagers.

#### En matière d’infrastructure et de sécurité informatique ;

La DILA assure le financement des investissements de maintien en conditions opérationnelles et de renouvellement de ses infrastructures informatiques et pour l’exploitation de ses serveurs.

Outre le paiement du cluster de stockage – engagé en 2020 dans le cadre de la rénovation des outils SOLON/STILA – des datacenters hébergés à la direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN) pour 750 000 € en CP, les projets prévus en 2021 visent à moderniser ou à assurer la mise aux normes des infrastructures de la DILA :

- sécurisation de l’annuaire d’entreprise conformément aux règles de l’Agence nationale pour la sécurité des systèmes d’information (ANSSI) pour 200 000 € en AE et en CP ;
- mise en place de serveurs physiques dédiés pour disposer d’une messagerie en haute disponibilité pour 200 000 € en AE et en CP ;

- renouvellement du cœur de réseau (mise en place d'un réseau actif-actif) des datacenters de la DGGN pour 150 000 € en AE et en CP ;
- mise à niveau des serveurs ESX afin de gérer l'obsolescence des datacenters pour 500 000 € en AE et 750 000 € en CP ;
- acquisition des licences de supervision du système d'exploitation des centres de Nogent-sur-Marne et Rosny-sous-Bois pour 900 000 € en AE et 300 000 € en CP ;
- et enfin, des achats de matériels et d'équipements sur le site de Desaix sont prévus pour 540 000 € en AE et CP (renforcement du réseau wi-fi pour les "invités", infrastructure de télétravail, sous-répartiteurs -switches).

Maintenance des outils de gestion :

Les évolutions programmées sur les outils concernent principalement les outils de restitutions de données (Business Object), de gestion des recettes du budget annexe (Oracle EBS) et RH. L'enveloppe allouée en 2021 est de 437 000 € en AE et 300 000 € en CP et devrait permettre de couvrir les évolutions à réaliser sur le système d'information de RH et de reporting ainsi que la refonte de la gestion des stocks.

Pour

l'imprimerie :

Les investissements sont destinés à moderniser les outils de production. En 2021, sont prévus :

- le paiement du renouvellement du dispositif de coupe de la presse numérique CANON pour 200 000 € en CP ;
- le remplacement des deux encarteuses par une machine plus performante est programmé pour 700 000 € en AE et 500 000 € en CP ;
- la modernisation des flux prépresse pour 90 000 € en AE et en CP.

Le tableau ci-après retrace les projets d'investissement programmés sur 2021 :

PROJETS 2021	AE	CP
Evolutions Légifrance modernisé	1 000 000	1 000 000
Mise à niveau SOLON V2	100 000	1 300 000
Mise à niveau STILA	900 000	600 000
Refonte BDJ	800 000	950 000
Projet SOLON V3	3 000 000	500 000
Evolutions de SIGNALE	400 000	300 000
Adaptation formulaires BOAMPweb	300 000	300 000
Montée de version CMS pour les sites économiques	200 000	200 000
Création d'un module de saisie en ligne « e-Joafe »	100 000	100 000
Création d'un module de saisie en ligne « e-PCL »	100 000	100 000
Projets divers	120 000	270 000
<b>Production régalienn</b>	<b>6 800 000</b>	<b>5 150 000</b>
Evolutions service-public.fr	1 300 000	1 300 000
Nouvelles démarches en ligne	2 000 000	2 000 000
Refonte de la démarche d'inscription sur les listes électorales (DILE)	-	1 737 000
Evolutions du site vie-publique.fr	500 000	300 000
Refonte de l'annuaire service-public	300 000	450 000
Saisie formulaires CERFA « guidés »	300 000	300 000
Chatbot service-public	150 000	-
Evolutions du SIAN (Hub DINUM)	200 000	200 000
<b>Administration Numérique</b>	<b>4 750 000</b>	<b>6 287 000</b>
Nouvel annuaire d'entreprise (Active Directory)	200 000	200 000
Redondance de l'infrastructure de messagerie	200 000	200 000
Mise en place d'un un réseau wifi « invités »	200 000	200 000
Renouvellement du cœur de réseau des data-centers	150 000	150 000
Renforcement de l'infrastructure de stockage	-	750 000
Licences VMware et RedHat ( système d'exploitation serveurs d'infra)	900 000	300 000
Entretien régulier des infrastructures (matériel nouveau / gestion d'obsolescence Datacenter)	500 000	750 000
Matériel d'infrastructure pour le télétravail (VPN...)	200 000	200 000
Sous-répartiteurs (Switches)	140 000	140 000
<b>Infrastructure &amp; sécurité</b>	<b>2 490 000</b>	<b>2 890 000</b>
Evolutions Outils de gestion et de reporting	437 000	300 000
<b>Gestion</b>	<b>437 000</b>	<b>300 000</b>
Renouvellement du dispositif de coupe de la presse numérique CANON	-	200 000
Acquisition d'une encarteuse	700 000	500 000
Modernisation des flux prépresse	90 000	90 000
<b>Imprimerie</b>	<b>790 000</b>	<b>790 000</b>
<b>Total</b>	<b>15 267 000</b>	<b>15 417 000</b>

